

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT  
26 - DRÔME

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 09/03/2020

Reçu en préfecture le 09/03/2020

Affiché le

ID : 026-212600431-20200227-DELIB03\_2020-BF

Berard  
Civildat

Nombre de conseillers

• en exercice	9
• présents	7
• votants	6
• absents	2
• exclus	0

Date de convocation :  
21 février 2020

Date d'affichage :

Objet

Délibération n°03.2020

Vote du compte  
administratif

De la commune Beauvoisin (Drôme)

Séance du 27 février 2020 à 18 heures 15

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. THIRIOT Christian, Maire.

Étaient présents :

THIRIOT Christian, DRAMAIX Jean-Guy, CORNAND Jean-Jacques, BLAIN Bruno, MARCHAL Laurence, MILLET Jérôme, DUMAS CHANTAL.

Excusé : ETIENNE Pierre

Absent : BERARD Patrick.

Secrétaire de séance :

Mme DUMAS Chantal

Sous la présidence de M. CORNAND Jean-Jacques, doyen du Conseil municipal (le Maire s'étant retiré de la séance), le Conseil municipal examine le compte administratif 2019 arrêté par le Maire et qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Dépenses: 170 660.73 € - Recettes: 202 818.64 €

soit un excédent de : 32 157.91 €

Compte tenu du report de l'exercice 2018 de + 330 879.82 €, le solde d'exécution se totalise à + 363 037.73 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses: 168 709.97 € - Recettes: 305 917.82 €

soit un excédent de : 137 207.85 €

Compte tenu du report de l'exercice 2018 de 2 829.42 €, le solde d'exécution se totalise à : + 140 037.27 €.

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, APPROUVE le compte administratif du Maire pour l'exercice 2019.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 09/03/2020

Reçu en préfecture le 09/03/2020

Affiché le

ID : 026-212600431-20200227-DELIB03\_2020-BF



Acte rendu exécutoire après le dépôt en le .  
Publié ou notifié le .

Fait à Beauvoisin, le 27 février 2020

Le Maire, Christian THIRIOT

